



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2114 - Actions décentralisées

Programme de coopération 2011 avec la Région de Vidzeme (Lettonie) et subvention en faveur du poste de coordonnatrice francophone de la coopération

Rapport n° CP/2011/81

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter les grandes lignes des projets de coopération avec la région lettone de Vidzeme pour 2011 et de proposer l'attribution d'une subvention à la Région pour le poste de coordonnatrice francophone de la coopération.

Le Conseil Général est engagé dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Région de Vidzeme, en Lettonie, depuis avril 2005.

En 2010, plusieurs échanges entre associations culturelles et de jeunesse, originaires de Vidzeme et du Bas-Rhin, ont été organisés avec succès, dans le prolongement des contacts établis en 2009. Un transfert d'expériences en matière de sentiers de randonnée a également été initié avec la contribution du Club Vosgien.

De premières propositions de coopération pour 2011 ont été discutées avec nos partenaires lettons et il est proposé de reconduire la subvention à la Région de Vidzeme pour le poste de coordonnatrice francophone.

I. Financement du poste de coordonnatrice francophone

Face aux difficultés de communication et à la multiplicité des interlocuteurs lettons, le Conseil Général avait souhaité, en 2006, contribuer à la mise en place d'un poste de coordonnateur francophone, en Lettonie.

Depuis 2010, ce poste est basé au sein de l'administration de la Région de Vidzeme, à Cesis. La Région assure ainsi la supervision de la coordonnatrice et prend en charge l'ensemble des frais liés à son fonctionnement.

Il est proposé de participer au financement de ce poste en attribuant une subvention de 13 000 €, destinée à couvrir les salaires et les charges, à la Région de Vidzeme.

II. Projets de coopération 2011

Il s'agit pour 2011 de développer les échanges interculturels dans les domaines « **culture et francophonie** » et « **jeunesse et sports** » et de poursuivre les échanges d'expérience initiés en 2010 en matière de **tourisme**, autour des sentiers de randonnée.

Ces actions de coopération répondent aux objectifs de la stratégie internationale départementale suivants :

- promotion de notre territoire,
- soutien à la mobilité des Bas-rhinois,

- contribution à la construction de l'Europe,
- enrichissement de nos pratiques professionnelles.

❖ Culture et francophonie

- Résidence d'un photographe letton dans le Bas-Rhin, en septembre 2011, (suivie d'une exposition dans le Bas-Rhin et en Vidzeme en 2012), projet porté par le CEAAC.

Projets à l'étude

- Poursuite de l'échange entre les groupes folkloriques de Jaunlaicene et Alsviki et le Groupe d'art populaire de Berstett : accueil du groupe de Berstett en Vidzeme (juillet 2011).
- Poursuite des échanges autour de la Bande Dessinée : invitation, par le Ministère de la Culture de Lettonie, d'intervenants bas-rhinois pour animer des formations à l'attention des professeurs d'arts plastiques (août 2011).
- Concours de traduction du conte « *Les trois brigands* » de Tomi Ungerer avec édition du conte, dans la perspective de l'exposition Ungerer prévue à Riga début 2012, à l'initiative du Centre Culturel Français.

❖ Jeunesse et sports

Projets à l'étude

- Poursuite de l'échange entre clubs de football bas-rhinois et lettons : invitation d'équipes lettones l'occasion du tournoi de football d'Ernolsheim sur Bruche (Pâques 2011).
- Etablissement d'un partenariat entre le lycée de Valka et un collège bas-rhinois dans le cadre du programme européen COMENIUS.

❖ Tourisme

- Poursuite de l'appui du Bas-Rhin au développement et à la valorisation des sentiers de randonnée en Vidzeme : expérience pilote portée par la Municipalité d'Aluksne, l'Association de Tourisme de Vidzeme, la Réserve de Biosphère de Lettonie du Nord et la Région de Vidzeme (1^{er} semestre 2011 – financements : programme européen Leader +).

Ces pistes de coopération ainsi que l'attribution de la subvention ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, lors de sa réunion du 20 janvier 2011.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29326	65-65738-041	14 000,00 €	14 000,00 €	13 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les grandes lignes du programme de coopération 2011 avec la Région de Vidzeme (Lettonie),*
- décide d'attribuer à la Région de Vidzeme une subvention de 13 000 € (treize mille euros) pour le financement du poste de coordonnatrice du bureau de coopération Bas-Rhin / Vidzeme, conformément au tableau annexé,*
- autorise le Président du Conseil Général à signer la convention d'attribution de subvention jointe.*

Strasbourg, le 25/01/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL